



Communiqué de presse

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Un enquêteur dépose un rapport

Le Georgesville viole la loi

Québec, 30 juin 2007. Le Syndicat des Métallos (FTQ) a déposé des plaintes devant la Commission des relations de travail (CRT) suite au dépôt du rapport d'un enquêteur au ministère du travail confirmant que la direction de l'Hôtel Le Georgesville embauche des scabs pour casser la grève. « C'est de la provocation pure et simple. Nos membres ont eu des augmentations de salaires de 0,14 \$ depuis quatorze ans. Les propriétaires du Georgesville qui possèdent aussi le Château Bonne Entente ont accepté de donner 21 % d'augmentations pour les travailleurs et les travailleuses de ce dernier établissement. Les employés du Georgesville ne sont pas des citoyens de seconde zone et méritent un traitement équitable », a déclaré Benoît Boulet, permanent du Syndicat des Métallos (FTQ).

« Nous avons également appris, a ajouté le permanent syndical, qu'un des propriétaires de l'hôtel qui est également propriétaire de la compagnie Manac à St-Georges de Beauce est aussi en négociation à cet endroit. Nous dénonçons cet employeur qui refuse de payer adéquatement nos membres car il ne veut pas créer un précédent avec son autre usine. Nos membres n'ont pas à faire les frais d'une autre négociation dans un autre secteur d'activités économiques ».

Le conseil d'administration bloque la négociation

Malgré l'intervention d'un conciliateur, la négociation n'a pas progressé. « D'après le directeur de l'hôtel, la négociation est bloquée par le conseil d'administration. Nous sommes toujours prêts à négocier. Le dénouement de ce conflit passe par une négociation de bonne foi. Cependant, l'employeur doit comprendre que nos membres n'accepteront jamais d'être traités comme des citoyens de seconde zone. Ils sont de fiers Beaucerons. Le moral est excellent sur la ligne de piquetage. », a conclu Benoît Boulet.

La grève a été déclenchée le 23 mai 2007. Il y a 71 Métallos à l'emploi de l'hôtel Le Georgesville. Le salaire horaire moyen est de 11 \$.

Pour information : Benoît Boulet, Syndicat des Métallos (FTQ), (418) 956-1705